

Annexe 4

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

DOCUMENT D'INFORMATION A DIFFUSER AUX CANDIDATS

A LA QUALIFICATION AUX FONCTIONS

DE MAITRE DE CONFERENCES ET/OU DE PROFESSEUR DES UNIVERSITES

CAMPAGNE 2025

1/ DATES À RETENIR

1) Phase d'inscription pour tous les candidats via l'application GALAXIE/ODYSSEE (accessible via le portail Galaxie) :

du mardi 15 octobre (10h, heure de Paris) au vendredi 6 décembre 2024 (16 h, heure de Paris)

2) Phase de dépôt des pièces (obligatoires et complémentaires) via l'application GALAXIE/ODYSSEE :

du mardi 15 octobre (10h, heure de Paris) au vendredi 6 décembre 2024 (16 h, heure de Paris)

avec

Mise à jour des pièces au plus tard le vendredi 17 janvier 2025 (16h, heure de Paris)

pour les candidats qui soutiendront leur thèse ou HDR entre les 23 novembre 2024 et 10 janvier 2025 inclus.

2/ PIÈCES À FOURNIR

Pour les pièces obligatoires :

- Un justificatif de diplôme, de titre, de qualification ou d'activité professionnelle (accompagné, s'il est rédigé en langue étrangère, de la traduction en français dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur ;

Attention : pour pouvoir valider leur inscription au plus tard le vendredi 6 décembre 2024 (16 h, heure de Paris), les candidats, qui soutiendront leur thèse ou HDR entre les 23 novembre 2024 et 10 janvier 2025 inclus, devront déposer une attestation sur l'honneur ou une attestation de leur établissement précisant la date de soutenance de leur thèse ou HDR qu'ils devront impérativement remplacer, au plus tard le 17 janvier 2025 avant 16h (heure de Paris), par le justificatif officiel du diplôme ou du titre obtenu.

- Une copie du rapport de soutenance comportant la liste des membres du jury et la signature du président du jury en cas de production d'un diplôme (accompagné, si rédigé en tout ou partie en langue étrangère, d'une traduction en français dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur) ;

Attention : pour pouvoir valider leur inscription au plus tard le vendredi 6 décembre 2024 (16 h, heure de Paris), les candidats, qui soutiendront leur thèse ou HDR entre les 23 novembre 2024 et 10 janvier 2025 inclus, devront déposer une attestation sur l'honneur ou une attestation de leur établissement précisant la date de soutenance de leur thèse ou HDR qu'ils devront impérativement remplacer, au plus tard le 17 janvier 2025 avant 16h (heure de Paris), par la copie de leur rapport de soutenance.

- Un curriculum vitae présentant les activités en matière d'enseignement, de recherche, d'administration et, le cas échéant, ses autres responsabilités collectives (**mentionnant notamment le cursus, le parcours professionnel et la liste des publications**) ;
- Au moins un exemplaire des travaux, ouvrages et articles (dans la limite de **3 exemplaires** pour la qualification aux fonctions de maître de conférences et de **5 exemplaires** pour la qualification aux fonctions de professeur).

Attention : ne sont pas admis les liens hypertextes, résumés, extraits et pages de couverture.

Pour les pièces complémentaires :

Vous devez vous reporter au tableau des pièces complémentaires consultable à l'adresse suivante :

<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>.

3/ AIDES ET INFORMATIONS :

Les critères et recommandations des sections du CNU sont consultables sur le site du CNU à l'adresse suivante : <https://www.conseil-national-des-universites.fr>.

Les informations et « check-lists » des pièces justificatives sont consultables sur le portail GALAXIE à l'adresse suivante :

<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>.

Contacts MESR :

- dgrh-a2.cnu@education.gouv.fr (sections hors CNU santé)
- dgrh-a2.sante@education.gouv.fr (sections CNU santé)

Pensez à consulter les messages qui vous seront adressés à l'adresse mél que vous aurez renseignée dans l'application GALAXIE/ODYSSEE et n'hésitez pas à utiliser les contacts "dgrha2" mentionnés ci-dessus.